

Dr Mohamed Handaine

Les peuples amazighs (berbères) sont les peuples autochtones d'Afrique du Nord. Le dernier recensement au Maroc (2016) a estimé le nombre de locuteurs de tamazight à 28% de la population. Cependant, les associations amazighes le contestent vivement et revendiquent plutôt un taux de 65 à 70 %. Cela signifie que la population de langue amazighe pourrait bien compter environ 20 millions au Maroc et environ 30 millions dans toute l'Afrique du Nord et l'ensemble du Sahel.

Le peuple amazigh a fondé une organisation appelée « *Mouvement culturel amazigh* » (MCA) pour défendre ses droits. C'est un mouvement de la société civile fondé sur les valeurs universelles des droits de l'homme. Il existe aujourd'hui plus de 800 associations amazighes implantées dans tout le Maroc.

Le système administratif et juridique du Maroc a été fortement arabisé, et la culture et le mode de vie amazigh sont soumis à une pression constante pour s'assimiler. Le Maroc a été pendant de nombreuses années un État unitaire avec une autorité centralisée, une seule religion, une seule langue et une marginalisation systématique de tous les aspects de l'identité amazighe.

La Constitution de 2011 reconnaît officiellement l'identité et la langue amazigh. Cela pourrait être une étape très positive et encourageante pour le peuple amazigh du Maroc. Le parlement a finalement adopté en 2019 la loi organique de mise en œuvre de l'article 5 de la constitution, après plusieurs années d'attente. Les travaux d'harmonisation de l'arsenal juridique avec la nouvelle Constitution devraient commencer.

Le Maroc n'a pas ratifié la Convention 169 de l'OIT et n'a pas voté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Évènements en 2020

Contexte du COVID-19

Le COVID-19 a causé des centaines de milliers de morts dans le monde. Le continent africain a été le moins touché jusqu'à présent mais le fléau a gagné du terrain et les morts sont dans les milliers.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé les pays africains à se préparer au pire et, à la suite de cet appel, plusieurs pays ont déclaré un confinement total ou partiel. C'est dans ce contexte que le Maroc a connu son premier cas de COVID-19 le 3 mars 2020. Il a ensuite décrété un confinement total de plus de trois mois. L'approche préventive du Maroc dans la gestion du COVID-19 a été saluée par l'OMS. Le fonds de soutien devait venir en aide aux familles démunies pendant le confinement, car cela a été créé par un arrêt de travail total. L'industrie textile s'est mobilisée pour fabriquer des masques, et l'industrie technologique a réorienté sa production vers la fabrication d'équipements de santé et paramédicaux. Le secteur de l'éducation adapté à l'enseignement à distance. Grâce à cette approche, le Maroc a pu sauver des milliers de vies.

Et pourtant, malgré tous ces efforts de l'État, les droits spécifiques des peuples autochtones amazighs n'ont pas toujours été pris en compte.

Les droits amazighs à l'heure du COVID-19

Tous les organismes de défense des droits autochtones ont exprimé leur inquiétude face à la pandémie et aux ravages qu'elle pourrait causer parmi les peuples autochtones. Force est de constater que ces personnes sont particulièrement vulnérables au coronavirus, compte tenu de leur accès limité au système de santé, de leur mode de vie traditionnel et de leur marginalisation. L'isolement dans lequel vivent ces populations, notamment dans les zones rurales, est à la fois une malédiction, car la population ne peut pas recevoir de soins médicaux appropriés et rapides, et une bénédiction, les mouvements de personnes susceptibles de propager le COVID-19 vers ces zones sont très limités. Cela explique pourquoi les régions rurales amazighs n'ont été que relativement moins touchées par la pandémie.

COVID-19 a directement affecté l'application et la mise en œuvre de la loi organique 26.16/2019 sur la reconnaissance officielle du tamazight, prévue pour 2020.¹ La mise en œuvre a été retardée en raison des perturbations au sein du gouvernement et de tous les départements qui auraient besoin de mettre en œuvre cette loi. Quant aux autres droits amazighs, en l'occurrence la demande de reconnaissance officielle du nouvel an amazigh² comme jour férié, plusieurs groupes parlementaires ont interpellé le ministre des Droits de l'Homme à ce sujet. Le ministre El Mostafa Ramid a déclaré en réponse aux questions de plusieurs groupes parlementaires que la décision de faire du nouvel an amazigh un jour férié devrait attendre la mise en œuvre de tout un paquet visant à développer le statut officiel de l'identité amazighe dans le pays.³

Une autre discussion pertinente au Parlement en 2020 concernait la loi 04.20 sur la carte nationale d'identité électronique.⁴ Dans sa version déposée au Parlement, le texte prévoit que la nouvelle version de la carte nationale d'identité (CIN) inclura des informations sur le citoyen marocain en langue arabe et caractères latins. La langue amazighe n'est pas prévue par la loi. Lors d'une réunion de la Commission de l'Intérieur, plusieurs parlementaires ont évoqué cette discrimination à l'encontre de la langue amazighe. Cette omission a provoqué de violentes réactions au Parlement, ainsi qu'au sein du Mouvement culturel amazigh (MCA). Après plusieurs longues discussions, le projet de loi a été adopté en omettant l'alphabet tifinagh. Le ministère de l'Intérieur s'est toutefois engagé à faire en sorte que le tamazight soit incorporé dans tous les départements du ministère en tant que langue officielle une fois la pandémie passée.⁵

Enseigner la langue amazighe pendant une pandémie

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a publié des instructions à suivre afin de garantir les droits de l'homme pendant la pandémie.

« Le droit à l'éducation doit être protégé en cas de fermeture d'écoles ; par exemple, et dans la mesure du possible, grâce à un apprentissage en ligne accessible et adapté et à des émissions télévisées et radio spécialisées. »⁶

Le ministère de l'Enseignement et de l'Éducation a décidé d'opter pour l'enseignement à distance tout au long du confinement. Cependant, cette option nécessite la disponibilité de la technologie dans tout le pays. Internet et les équipements tels que les téléviseurs, les tablettes et les smartphones ne sont pas toujours disponibles dans les zones rurales où vivent la plupart des Amazighs. Le ministère s'est efforcé de garantir l'intégralité de l'enseignement dit « essentiel ». L'enseignement du tamazight n'était pas inclus dans ces matières "essentiels", cependant, les élèves souhaitant poursuivre l'étude de cette langue n'ont pu suivre les cours.

Sensibilisation et information en tamazight

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a exhorté les États à prendre soin des personnes et des communautés vulnérables en situation de marginalisation pendant la pandémie.

« Les efforts d'information et de réponse à la COVID-19 devront porter une attention particulière à l'identification des personnes susceptibles d'être manquées ou exclues, telles que les minorités nationales, ethniques ou religieuses, les peuples autochtones... »⁷

Il convient de noter que l'approche du Maroc dans la lutte contre le COVID-19 a été saluée par la plupart des observateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. L'information, la sensibilisation et la mobilisation autour de la pandémie ont eu lieu dans toutes les langues, y compris le tamazight. Les Amazighs avaient donc généralement une compréhension claire de ce qu'ils devaient faire pour lutter contre le COVID-19. Le tamazight n'a cependant pas été spécifiquement utilisé dans les affiches pour sensibiliser au COVID-19, et les militants du MCA n'ont pas tardé à souligner que cela discriminait une langue officielle du pays.

Une campagne de sensibilisation et de communication contre le COVID-19 s'est également déroulée pendant cinq semaines dans la région de Souss-Massa pour sensibiliser les Amazighs de la région.

« Cette campagne vise à :

- préserver la santé des travailleurs du secteur agricole par le biais de la sensibilisation et de la communication ;*
- mettre en place les moyens nécessaires pour réussir à prévenir le COVID-19 ;*
- réaliser le démarrage et la pérennisation de l'activité dans les unités de production et les stations de conditionnement nécessaires à la crise sanitaire ; et*
- mobiliser tous les acteurs et partenaires dans le but de mettre en œuvre des mesures de prévention adaptées aux besoins spécifiques du secteur agricole.*

Cette initiative souhaite en outre préserver les emplois existants, assurer la continuité des recrutements, et garantir l'approvisionnement tant au niveau régional que national tout en maintenant les exportations »⁸

Notes and références

1. Bureau de la Chambre. "Projet de loi organique N°26.16 définissant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de l'amazighe, ainsi que

les modalités de son intégration dans l'enseignement et dans les domaines prioritaires de la vie publique." Chambre des Représentants, 2019. <https://www.chambredesrepresentants.ma/fr/projet-de-loi-organique-ndeg2616-definissant-le-processus-de-mise-en-oeuvre-du>

2. The Amazigh New Year begins on 13 January each year. The Amazigh calendar commenced in 950 BC and so 2021 corresponds to the year 2971.
3. La Rédaction. "Le Nouvel An amazigh bientôt jour férié?" Telquel, 7 January, 2020. https://telquel.ma/2020/01/07/le-nouvel-an-amazigh-bientot-jour-ferie_1663761
4. Maroc Diplomatique. "Le projet de loi 04.20 relative à la CINE adopté en commission à la Chambre des Conseillers." 21 July, 2020. <https://maroc-diplomatique.net/le-projet-de-loi-04-20-relative-a-la-cine-adopte-en-commission/>
5. Ibriz, Sara. "Nouvelle CNIE : la polémique sur l'intégration de l'Amazigh portée au Parlement." Medias 24, 16 June, 2020. <https://www.medias24.com/nouvelle-cnie-la-polemique-sur-l-integration-de-l-amazigh-portee-au-parlement-11179.html>
6. COVID-19 Response. "Principes Directeurs Concernant la COVID-19." OHCHR, 8 May, 2020. <https://www.ohchr.org/Documents/Press/COVIDPublicMessaginFR.pdf>
7. OHCHR. "Principes Directeurs Concernant la COVID-19." 2021. <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/COVID19Guidance.aspx>
8. Map Ecology. "Souss-Massa/Agriculture: Campagne de Sensibilisation et de Communication Anti COVID-19." 6 October, 2020. <http://mapecology.ma/actualites/souss-massa-agriculture-campagne-de-sensibilisation-de-communication-anti-covid-19/>

Dr. Mohamed Handaine est le Président de la Confédération des Associations Amazoniennes du Sud Marocain (Tamunt n Iffus), Agadir, Maroc. Il est diplômé universitaire, historien et écrivain, et membre du conseil d'administration de la Coordination Autochtone Francophone (CAF). Il est membre fondateur du Congrès mondial amazigh et a publié un certain nombre d'ouvrages sur l'histoire et la culture amazighes. Il est le président du Comité de coordination des peuples autochtones d'Afrique (IPACC), le représentant régional de l'IPACC pour l'Afrique du Nord et membre du comité directeur du Consortium ICCA à Genève. Il est directeur du Centre d'études historiques et environnementales amazighes. Il est membre du réseau d'experts pour l'Afrique du GITPA.

Source : Mondes autochtones 2021